REPUBLIQUE FRANCAISE

21640493900086	CHEMINS CAMINOS BIDEAK PATHS CAMINOS

POSTE COMPTABLE :

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

COMPTE ADMINISTRATIF

BUDGET CHEMINS CAMINOS BIDEAK PATHS CAMINOS

ANNEE 2019

SOMMAIRE

Pages	
	I. Informations générales
	Modalités de vote du compte administratif
	II. Présentation générale du compte administratif
	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser
	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
	B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses
	B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes
	III. Vote du compte administratif
	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses
	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes
	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

	IV. ANNEXES	**Jointes**	**Sans objet**
	A - Eléments du bilan		X
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	X	
	A3.2 - Etalement des provisions	X	
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation	X	
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement	X	
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement		X
	A6 - Etat des charges transférées	X	
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	X	
	A8.3 - Opérations liées aux cessions	X	
	A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A10 - Etat des travaux en régie	X	
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre de vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés	X	
	B1.7 - Etat des engagements reçus	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
	C - Autres éléments d'informations		X

SOMMAIRE

	IV. ANNEXES	Jointes	Sans objet
	C1.1 - Etat du personnel	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
	D - Arrêté et signatures		X
	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont :
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 166 508,97	G 107 257,99	G-A -59 250,98
	Section d'investissement	B 1 925,89	H 876 885,74	H-B +874 959,85

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	I 81 698,58
	Report en section d'investissement (001)	D 866 820,72	J

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)	1 035 255,58 P= A+B+C+D	1 065 842,31 Q= G+H+I+J	+30 586,73 = Q-P

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F 8 139,14	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	8 139,14 = E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	166 508,97 = A+C+E	188 956,57 = G+I+K	+22 447,60
	Section d'investissement	876 885,75 = B+D+F	876 885,74 = H+J+L	-0,01
	TOTAL CUMULE	1 043 394,72 = A+B+C+D+E+F	1 065 842,31 = G+H+I+J+K+L	+22 447,59

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 8 139,14	L
	Op. Equip. n°0001 Opération "Chemins, Caminos, Bideak"	8 139,14	

(1) indiquer le signe - si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.
(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	184 070,15	156 443,95		27 626,20
012	Charges de personnel et frais assimil				
014	Atténuations de produits				
65	Autres charges de gestion courante				
Total des dépenses de gestion des services		**184 070,15**	**156 443,95**	**0,00**	**27 626,20**
66	Charges financières				
67	Charges exceptionnelles				
68	Dotations aux amortissements, dépréc.				
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés				
022	Dépenses imprévues				
Total des dépenses réelles d'exploitation		**184 070,15**	**156 443,95**	**0,00**	**27 626,20**
023	*Virement à la section d'investissement*				
042	*Opé. d'ordre transfert entre sections (*	*10 065,03*	*10 065,02*		*0,01*
043	*Opé. d'ordre intérieur de la sect. d'exp*				
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		***10 065,03***	***10 065,02***	***0,00***	***0,01***
TOTAL		**194 135,18**	**166 508,97**	**0,00**	**27 626,21**
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		**0,00**			

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et ven	44 436,60	22 837,19		21 599,41
74	Subventions d'exploitation	68 000,00	79 000,00		-11 000,00
75	Autres produits de gestion courante				
Total des recettes de gestion des services		**112 436,60**	**101 837,19**	**0,00**	**10 599,41**
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		5 420,80		-5 420,80
78	Reprises sur amortissements, dépréc.				
Total des recettes réelles d'exploitation		**112 436,60**	**107 257,99**	**0,00**	**5 178,61**
042	*Opé. ordre transfert entre sections (2)*				
043	*Opé. ordre intérieur de la sect. d'exp.(*				
Total des recettes d'ordre d'exploitation		***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**112 436,60**	**107 257,99**	**0,00**	**5 178,61**
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		**81 698,58**			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles		660,00		-660,00
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	10 065,03	1 265,89	8 139,14	660,00
Total des dépenses d'équipement		**10 065,03**	**1 925,89**	**8 139,14**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'invest.		**10 065,03**	**1 925,89**	**8 139,14**	**0,00**
040	*Opé. d'ordre de transfert entre sections*				
041	*Opérations patrimoniales*				
Total des dépenses d'ordre d'invest.		***0,00***	***0,00***	***0,00***	***0,00***
TOTAL		**10 065,03**	**1 925,89**	**8 139,14**	**0,00**
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		**866 820,72**			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçues				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 165)				
20	Immobilisations incorporelles				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
10	Dotations, fonds divers et reserves (sf 106)				
106	Réserves	866 820,72	866 820,72		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)				
26	Participations et créances ratt. à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		**866 820,72**	**866 820,72**	**0,00**	**0,00**
45...	Total des opé. pour le compte de tiers				
Total des recettes réelles d'invest.		**866 820,72**	**866 820,72**	**0,00**	**0,00**
021	*Virement de la section de fonctionnement*				
040	*Opé. d'ordre de transferts entre sections*	*10 065,03*	*10 065,02*		*0,01*
041	*Opérations patrimoniales*				
Total des recettes d'ordre d'invest.		***10 065,03***	***10 065,02***	***0,00***	***0,01***
TOTAL		**876 885,75**	**876 885,74**	**0,00**	**0,01**
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		**0,00**			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	156 443,95		156 443,95
012	Charges de personnel et frais assimilés			
014	Atténuations de produits			
60	*Achats et variations de stocks*			
65	Autres charges de gestion courante			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements, dépréc. & provisions		10 065,02	10 065,02
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés			
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
Dépenses d'exploitation - Total		**156 443,95**	**10 065,02**	**166 508,97**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	**166 508,97**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	*Provisions réglementées*			
15	*Provisions pour risques et charges*			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	1 265,89		1 265,89
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles	660,00		660,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*			
29	*Dépréciations des immobilisations*			
39	*Dépréciations des stocks et en-cours*			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		**1 925,89**		**1 925,89**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**866 820,72**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**868 746,61**

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	*Achats et variations des stocks*			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	22 837,19		22 837,19
71	*Production stockée (ou déstockage)*			
72	*Production immobilisée*			
74	Subventions d'exploitation	79 000,00		79 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	5 420,80		5 420,80
78	Reprises sur amortissements, dépréc. & provisions			
79	*Transferts de charges*			
Recettes d'exploitation - Total		**107 257,99**		**107 257,99**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**81 698,58**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	**188 956,57**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et reserves (sauf 106)			
13	Subventions d'investissement reçues			
14	*Provisions réglementées*			
15	*Provisions pour risques et charges*			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	*Amortissements des immobilisations*		*10 065,02*	*10 065,02*
29	*Dépréciations des immobilisations*			
39	*Dépréciations des stocks et en-cours*			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	*Charges à répartir sur plusieurs exercices*			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total			**10 065,02**	**10 065,02**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	**866 820,72**

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**876 885,74**

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	
011	**Charges à caractère général**	**184 070,15**	**156 443,95**		**27 626,20**
6061	Fournitures non stockables (eau, éner	26 000,00	14 815,92		11 184,08
6064	Fournitures administratives	1 800,00	591,53		1 208,47
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	418,16		581,84
607	Achats de marchandises	500,00			500,00
611	Sous-traitance générale	105 870,15	105 173,16		696,99
6135	Locations mobilières		339,20		-339,20
61521	Bâtiments publics	2 000,00	2 108,88		-108,88
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	1 720,54		1 279,46
6168	Autres	500,00			500,00
6228	Divers	200,00	28,62		171,38
6231	Annonces et insertions	12 000,00	10 176,33		1 823,67
6236	Catalogues et imprimés	6 300,00	4 449,85		1 850,15
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	2 634,91		1 365,09
6257	Réceptions	15 000,00	9 959,24		5 040,76
6262	Frais de télécommunications	4 000,00	3 413,17		586,83
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	614,44		385,56
6288	Autres	900,00			900,00
012	**Charges de personnel et frais assim**				
014	**Atténuations de produits**				
65	**Autres charges de gestion courante**				
66	**Charges financières**				
67	**Charges exceptionnelles**				
68	**Dotations aux amortissements, dép**				
69	**Impôts sur les bénéfices et assimilé**				
022	**Dépenses imprévues**				
TOTAL DES OPERATIONS REELLES		**184 070,15**	**156 443,95**	**0,00**	**27 626,20**
023	***Virement à la section d'investisseme***				
042	***Opérations d'ordre de transfert ent***	***10 065,03***	***10 065,02***		***0,01***
6811	*Dot.aux amort.des immo.incorporelles*	*10 065,03*	*10 065,02*		*0,01*
043	***Opérations d'ordre à l'intérieur de la***				
TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE		***10 065,03***	***10 065,02***	***0,00***	***0,01***
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		**194 135,18**	**166 508,97**	**0,00**	**27 626,21**

Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	**0,00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)		Crédits annulés
			Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges				
70	Produits des services, domaine et v	44 436,60	22 837,19		21 599,41
706	Prestations de services	44 436,60	22 837,19		21 599,41
74	Subventions d'exploitation	68 000,00	79 000,00		-11 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	68 000,00	79 000,00		-11 000,00
75	Autres produits de gestion courante				
76	Produits financiers				
77	Produits exceptionnels		5 420,80		-5 420,80
7718	Autres produits exceptionnels sur op. c		5 415,80		-5 415,80
778	Autres produits exceptionnels		5,00		-5,00
78	Reprises sur amortissements, dépré				
TOTAL DES RECETTES REELLES		112 436,60	107 257,99	0,00	5 178,61
042	*Opérations d'ordre de transfert ent*				
043	*Opérations d'ordre à l'intérieur de la*				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION = RECETTES REELLES + D'ORDRE		112 436,60	107 257,99	0,00	5 178,61

Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	81 698,58

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles (hors				
21	Immobilisations corporelles (hors o		660,00		-660,00
2188	Autres		660,00		-660,00
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours (hors op				
	Op. Eq. n°0001 Opération "Chemins	10 065,03	1 265,89	8 139,14	660,00
Total des dépenses d'équipement		10 065,03	1 925,89	8 139,14	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves				
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		10 065,03	1 925,89	8 139,14	0,00
040	*Opération d'ordre transfert entre se*				
041	*Opérations patrimoniales*				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*0,00*	*0,00*	*0,00*	*0,00*
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE		10 065,03	1 925,89	8 139,14	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	866 820,72

BUDGET ANNEXE - OPERATIONS ET SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chap. / Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement reçu				
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1				
20	Immobilisations incorporelles (sf 2				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectat				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et reserves	866 820,72	866 820,72		
1068	Autres réserves	866 820,72	866 820,72		
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation (BA,				
26	Participations et créances ratt. à de				
27	Autres immobilisations financières				
Total des recettes financières		866 820,72	866 820,72	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		866 820,72	866 820,72	0,00	0,00
021	*Virement de la section de fonctionn*				
040	*Opérations d'ordre de transfert ent*	*10 065,03*	*10 065,02*		*0,01*
28184	*Mobilier*	*3 946,94*	*3 946,93*		*0,01*
28188	*Autres*	*6 118,09*	*6 118,09*		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		*10 065,03*	*10 065,02*	*0,00*	*0,01*
041	*Opérations patrimoniales*				
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		*10 065,03*	*10 065,02*	*0,00*	*0,01*
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE		876 885,75	876 885,74	0,00	0,01

Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	0,00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

CHAPITRE OPERATION D'EQUIPEMENT N° 0001
LIBELLE : Opération "Chemins, Caminos, Bideak"

Chap. / Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
DEPENSES		10 065,03	A 1 265,89	8 139,14	660,00	B 2 273 581,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 477,18
	Autres (2031,2088)					12 477,18
21	Immobilisations corporelles	10 065,03	1 265,89	8 139,14	660,00	235 158,37
2188	Autres	10 065,03	1 265,89	8 139,14	660,00	65 889,49
	Autres (2131,216,2183,2184)					169 268,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	1 795 945,52
	Autres (2312,2313)					1 795 945,52
Autres (1687)		0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 534 695,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	534 695,00
	Autres (1312,1315)					534 695,00
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
	Autres (1641)					1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -1 265,89	D-B -738 886,07

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 31/12/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 - Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
Néant						
51928 - Autres avances de trésorerie						
Néant						
51931 - Lignes de trésorerie						
Néant						
51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
Néant						
5194 - Billet de trésorerie						
Néant						
5198 - Autres crédits de trésorerie						
Néant						
519 - Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;
(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
Néant														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros														
Néant														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
Néant														
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)														
Néant														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
TOTAL GENERAL														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/2019											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
Néant												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros												
Néant												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
Néant												
167 Emprunts et dettes assorties de conditions partic. (Total)												
Néant												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
TOTAL GENERAL												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'in-dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019(9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couriri sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/2019 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l''année.

(10) Indiquer les intérêts dûs au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nb produits						
	% de l'encours	%	%	%	%	%	%
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(C) Option d'échange (swaption)	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
(F) Autres types de structures	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2019	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de réglement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Néant													
Taux variable simple (total)													
Néant													
Taux complexe (total) (2)													
Néant													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Indiquer la périodicité de réglement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)									
Néant									
Taux variable simple (total)									
Néant									
Taux complexe (total) (2)									
Néant									
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date du refinan-cement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 31/12/2019	Capital réaménagé
	Année	Profil (5)				
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)						
NEANT						
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)						
NEANT						

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Durée résiduelle	Périodicité des rembour-sements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(11) Il s'agit des intérêts dûs au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dûs au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A1.7

A1.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de sous-cription du contrat initial	Date de rené-gocia-tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amort. et périodicité de rembt (6)		Capital restant dû au 31/12/2019	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
						Contrat initial			Contrat renégocié										
				Cont. ini-tial	Cont. rené-gocié	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Cont. ini-tial	Cont. rené-gocié			Intérêts	Capital
Néant																			
TOTAL												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés à la date du vote du budget, pour l'exercice N.
(2) Taux à la date de renégociation.
(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).
(5) Nominal à la date de renégociation.
(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 - AUTRES DETTES

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 0,00 €		25/05/2016
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	**Catégories de biens amortis**	**Durée (en années)**
Linéaire	Autres	5
Linéaire	Matériels informatiques	5

A3.1 - ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des provisions et dépréciations constituées au 31/12/2019	Montant total des provisions et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Prov. reglementées et amort. dérogataires						
NEANT						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
NEANT						
Provision pour dépréciation (2)						
NEANT						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS ETALEMENT DES PROVISIONS	A2 A3.1 A3.2

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/2019	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B			I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)			
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres		8 139,14	866 820,72	874 959,86

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		10 065,03	III 10 065,02
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes (b)(2)		10 065,03	10 065,02
28184	Mobilier	3 946,94	3 946,93
28188	Autres	6 118,09	6 118,09
021	*Virement de la section d'exploitation*		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	10 065,02			866 820,72	876 885,74

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	874 959,86
Ressources propres disponibles	IV	876 885,74
Solde	V = IV - II (6)	1 925,88

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Service .....
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

A5.1.1 - SECTION D'EXPLOITATION - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET DES RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Service .....
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES - MANDATS EMIS		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

A5.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES - TITRES EMIS		
Article	Libellé	Montant
	NEANT	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A6 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt.	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A6 A7

A7 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° de l'op. : Intitulé de l'op. : Date de délibération :

CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits à annuler	
DEPENSES (a)						
NEANT						
RECETTES (b)						
NEANT						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(4) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES	 A8.1 A8.2

A8.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Achat ordinateur portable		1 265,89		
Portillon		660,00		
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		1 925,89		

A8.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Destruction							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIES	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chap. / Art. (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	I 0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap. / Art. (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
45...	Opé. c/ de tiers	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation créée ou par opération.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	107 257,99
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2019
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
Totaux généraux						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

GARANTIS PAR LA REGIE

Durée résiduelle	Périodicité des rembourse-ments (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des rempboursements A : annuelle, M : mensuelle, B: bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle , X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).
(5) Taux annuel, tous frais compris.
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	II	**107 257,99**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II * 100	**0,00**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
	NEANT				

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.4 B1.5 B1.6 B1.7

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2020	2021	2022	2023	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

B1.5 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP
NEANT							

B1.6 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/2019	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611- 3- 2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 31/12/2019" correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/2019. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/2019	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	 B2.1 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2019)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2019) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2019 (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2020)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
NEANT							
EMPLOIS NON CITES (5)							
NEANT							
TOTAL GENERAL							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C
(2) SECTEUR ADM : Administratif
TECH : Technique
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
S : Social
MS : Médico-social
MT : Médico-technique
SP : Sportif
CULT : Culturel
ANIM : Animation
PM : Police
OTR : Missions non rattachables à une filière
(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)
(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
3-1 : remplacement d'un fontionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
3-2 : vacance temporaire d'un emploi
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes
3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient
3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C
47 : article 47 recutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de cabinets
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus
A : autres (préciser)
(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347
(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1
(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 - ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
NEANT			
TOTAL GENERAL			

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) NEANT				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt NEANT				
Autres NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/ non)
Régie à seule autonomie financière						

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES	C4

(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)

1 - BUDGET PRINCIPAL DU SPIC

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	194 135,18	166 508,97		166 508,97
RECETTES	194 135,18	188 956,57		188 956,57
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	876 885,75	868 746,61	8 139,14	876 885,75
RECETTES	876 885,75	876 885,74		876 885,74

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budgets)

CIMETIERE SAINT-PALAIS / 21640493900078

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	216,54			
RECETTES	216,54	217,53		217,53
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	20 370,16		20 370,16	20 370,16
RECETTES	20 370,16	25 120,17		25 120,17

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

COMMUNE DE SAINT-PALAIS / 21640493900011

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 654 367,66	1 407 719,29		1 407 719,29
RECETTES	1 649 867,66	1 793 311,00		1 793 311,00
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	6 173 447,23	2 021 472,34	4 152 515,62	6 173 987,96
RECETTES	6 177 947,23	2 574 303,30	1 927 837,94	4 502 141,24

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

3 - PRESENTATION AGREGEE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	TOTAL (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	1 848 719,38	1 574 228,26		1 574 228,26
RECETTES	1 844 219,38	1 982 485,10		1 982 485,10
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	7 070 703,14	2 890 218,95	4 181 024,92	7 071 243,87
RECETTES	7 075 203,14	3 476 309,21	1 927 837,94	5 404 147,15
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	**8 919 422,52**	**4 464 447,21**	**4 181 024,92**	**8 645 472,13**
TOTAL AGREGE DES RECETTES	**8 919 422,52**	**5 458 794,31**	**1 927 837,94**	**7 386 632,25**

(1) Cumul du BP, BS et DM
(2) Cumul des réalisations et des restes à réaliser

IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 18
Nombre de membres présents: 14
Nombre de suffrages exprimés : 14
VOTES - Pour : 11
Contre : 3
Abstentions : 0

Date de convocation : 05/02/2020

Présenté par le Maire ,
A Saint-Palais,, le 11/02/2020
le Maire ,
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire
Le Maire s'étant retiré lors du vote.
A Saint-Palais,, le 11/02/2020

MAIRIE de SAINT-PALAIS 64120 (Pyr. Atl.)

Les membres de l'Assemblée Délibérante,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ____/____/_____, et de la publication le ____/____/_____

A Saint-Palais,, le ____/____/_____